

## Droit aux subventions

Sont éligibles aux subventions les remplacements de circulateurs (à rotor noyé ou à rotor sec) installés dans des bâtiments non résidentiels (bâtiments industriels, commerciaux et de services tels que bâtiments communaux, écoles, hôpitaux, hôtels, etc.) dans toute la Suisse, dans la mesure où ces appareils ne bénéficient pas déjà d'un programme de soutien régional ProKilowatt.

### Check-list de droit aux subventions<sup>1</sup>

- Un ancien circulateur est retiré du service et remplacé par un nouveau.
- Les circulateurs sont installés dans des bâtiments non résidentiels (bâtiments industriels, commerciaux et de services tels que bâtiments communaux, écoles, hôpitaux, hôtels, etc.).
- Circulateurs à rotor noyé : l'IEE des nouveaux circulateurs est inférieur ou égal à 0,20. Circulateurs à rotor sec : l'IEE est supérieur ou égal à 0,5, le moteur appartient au moins à la classe IE4 ou IE3 avec un convertisseur de fréquence.
- Les nouveaux circulateurs sont fraîchement sortis d'usine.
- L'entreprise n'est pas tenue de remplacer le(s) circulateur(s) au terme d'une convention d'objectifs ou d'une analyse cantonale de la consommation énergétique.
- Le remplacement du (des) circulateur(s) n'est pas pris en compte comme mesure non économique pour un éventuel remboursement du supplément sur les coûts de transport du réseau à haute tension.

<sup>1</sup> Sous réserve de modifications. Conditions d'éligibilité détaillées disponibles à l'adresse [www.pumpind.ch](http://www.pumpind.ch)

[www.pumpind.ch](http://www.pumpind.ch)

### Votre interlocuteur :

Nico Pfäffli  
Energie Zukunft Schweiz  
Reitergasse 11  
CH-8044 Zurich  
T +41 61 500 18 72  
[pumpind@ezs.ch](mailto:pumpind@ezs.ch)



Avec le soutien du programme ProKilowatt, sous l'égide de l'Office fédéral de l'énergie.

ProKilowatt

ENERGIE  
ZUKUNFT  
SCHWEIZ

PUMPIND

Le programme de soutien  
pour le remplacement  
des circulateurs dans les  
bâtiments non résidentiels

PROFITEZ  
MAINTENANT  
JUSQU'À  
**40%**  
DE CONTRI-  
BUTION

zweigest/kommunikation, www.zweigest.ch, 0716

Soutenu par  
 ProKilowatt

## Des circulateurs plus efficaces

**Au cours des dernières années, la technologie des circulateurs a énormément progressé. Alors que les pompes classiques non régulées fournissent toujours la même puissance indépendamment des besoins, les circulateurs à haute efficacité énergétique avec convertisseur de fréquence ajustent la puissance de la pompe au débit requis. Les nouveaux circulateurs consomment ainsi 75 % d'énergie en moins que les anciens modèles.**

### Les circulateurs sont partout

Les secteurs industriels et commerciaux utilisent une quantité considérable de circulateurs : d'un à deux circulateurs de chauffage dans une école à plus de cent circulateurs dans les installations de chauffage et de refroidissement complexes.\*

### Obstacles au remplacement des circulateurs

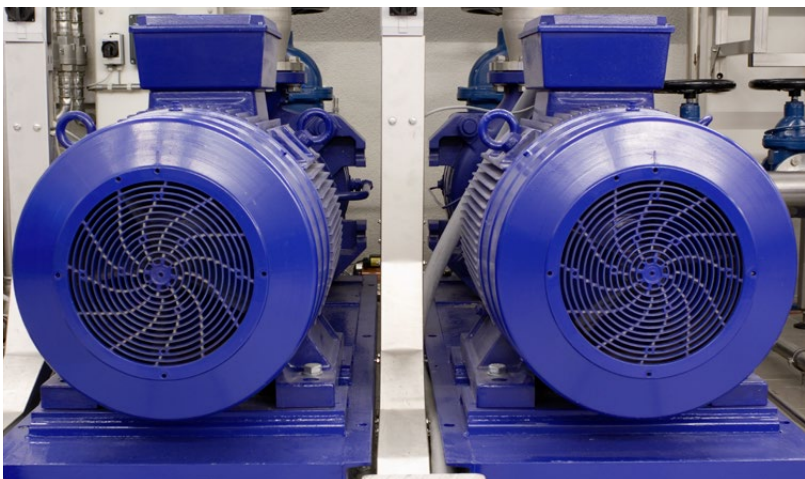
Depuis 2013, les fabricants peuvent uniquement commercialiser des circulateurs performants de nouvelle génération. Cependant, les nombreux circulateurs en service dans les installations existantes ne sont remplacés qu'au compte-gouttes. Cela

s'explique, d'une part, par la durée de vie élevée des circulateurs existants et, d'autre part, par les coûts d'acquisition des nouveaux circulateurs relativement élevés qui donnent l'impression que le remplacement des machines n'est pas rentable.

### PUMPIND rentabilise le remplacement de vos circulateurs!

L'objectif du programme PUMPIND est de rendre rentable le remplacement anticipé des circulateurs existants par l'octroi d'une subvention. Du fait de la très grande variété des circulateurs en service dans l'industrie, la subvention est calculée au cas par cas. Elle peut atteindre jusqu'à 40% des coûts d'investissement.

\* Dans les installations de grande taille, des circulateurs à rotor sec sont utilisés en plus des circulateurs à rotor noyé.



**Profitez dès aujourd'hui de la subvention et économisez jusqu'à 75 % d'énergie avec votre nouveau circulateur.**

## Votre subvention en deux étapes

**Vous souhaitez remplacer un ou plusieurs circulateurs (à rotor noyé ou à rotor sec) dans votre établissement tout en bénéficiant d'une subvention ProKilowatt?**

**Procédez comme suit :**

### 1<sup>RE</sup> ÉTAPE :

### INSCRIPTION



Calculez en toute simplicité la subvention à laquelle vous pourriez avoir droit pour le remplacement de vos circulateurs et réservez la subvention en ligne sur [www.pumpind.ch](http://www.pumpind.ch).

### 2<sup>E</sup> ÉTAPE :

### CONFIRMATION ET VERSEMENT DE LA SUBVENTION



Confirmez-nous l'installation des nouveaux circulateurs. Vous pouvez déposer les documents nécessaires en ligne.

Votre subvention vous sera versée après vérification de vos documents.

[www.pumpind.ch](http://www.pumpind.ch)